



**Les PFMP
en seconde professionnelle
« Métiers de la relation aux
clients et aux usagers »**

OBJECTIFS DES PFMP en 2^{nde} MRCU

- ▶ **Découvrir le milieu professionnel**
- ▶ **Appréhender la réalité des situations professionnelles propres au champ MRCU**
- ▶ **Acquérir et approfondir des compétences professionnelles**
- ▶ **Contribuer au choix d'orientation à l'issue de la classe de 2^{nde}**

OBJECTIFS DES PFMP

PFMP	Situation de l'élève	Évaluation
PFMP n°1	<ul style="list-style-type: none">• L'élève est prioritairement placé en situation d'observation active : il est amené à repérer, à observer et/ou réaliser certaines activités.• Il prend conscience de l'importance de certaines attitudes professionnelles.	Positionnement éventuel (à caractère formatif)
PFMP n°2	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exerce nécessairement les activités :<ul style="list-style-type: none">- d'accueil et d'information- de vente• Il connaît les composantes de son environnement professionnel.	Évaluation certificative (validation des compétences de l'épreuve EP2)

LES ENTREPRISES FORMATRICES

Leur nature :

- *Entreprises de distribution et du commerce*
- *Sociétés commerciales*
- *Sociétés de services*
- *Administrations*
- *Associations*
- *Entrepôts ou plates-formes de distribution*

Les activités qu'elles doivent proposer :

- *Accueil et information du client ou de l'utilisateur*
- *Suivi, prospection des clients ou contact avec les usagers*
- *Conduite d'un entretien de vente*

ORGANISATION DES PFMP en 2nde MRCU

▶ **Durée obligatoire :** *6 semaines (3 + 3)*

▶ **Calendrier préconisé :**

PFMP n°1 : 3 semaines en décembre ou janvier

PFMP n°2 : 3 semaines en mai

▶ **Lieu(x) :**

Les deux périodes peuvent ou non se dérouler dans la même entreprise...



cependant...

La 2nde période est nécessairement réalisée dans un univers marchand.

ORGANISATION DES PFMP en 2nde MRCU

► Modalités de préparation et d'accompagnement des PFMP

- *La **recherche** et le **choix des entreprises d'accueil** relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique.*
- *La **négociation des objectifs de formation** relève de la compétence des professeurs de spécialité.*
- *L'**accompagnement** de la période en milieu professionnel (visites de suivi, éventuel positionnement des élèves...) concerne l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, notamment les professeurs des disciplines générales.*
- *L'**évaluation certificative** en fin de 2nde période est obligatoirement effectuée par un professeur de spécialité.*

ORGANISATION DES PFMP en 2nde MRCU

- ▶ **Convention de formation en milieu professionnel :**

La convention est établie conformément à la convention-type parue au BO n°2 du 8 janvier 2009.

- ▶ **Document de négociation et de suivi en milieu professionnel :**

Un document de négociation et de suivi est établi pour chaque période de formation.

Cf. annexe 1 du guide de préconisations

ORGANISATION DES PFMP en 2^{nde} MRCU

► Dossier professionnel de l'épreuve EP2 du BEP MRCU :

- Il doit comprendre, pour chacune des deux périodes :
 - *le document de négociation et de suivi*
 - *une attestation de présence en milieu professionnel validée par l'entreprise (cf. annexe 2)*
- S'y ajoutent en fin de 2^{nde} période :
 - *la grille certificative de l'épreuve EP2*
 - *une attestation du chef d'établissement validant le lieu et la durée des deux PFMP (cf. annexe 3)*